

Comité des Statuts et des Règlements
Compte rendu de la réunion du 5 mars 2014
Bureau national de l'ACEP
Salle de conférence
17 h 30

Présences : S. Mullen (présidence), C. Poirier, T. Bujaczek (téléconférence), S. Gagnon, N. Giannakoulis (téléconférence), L. Haméon (téléconférence), A. Kurikshuk-Nemec (téléconférence), A. Picotte, D. Martin.

Absences justifiées : C. Danik.

1. Adoption de l'ordre du jour

Le point Examen des Règlements de la section locale 503 à STC est ajouté en 2 a). Il y a **consensus** d'adopter l'ordre du jour modifié.

2. Adoption du compte rendu du 4 décembre 2013

Résolution : Il est proposé par C. Poirier et appuyé par S. Gagnon d'adopter l'ordre du jour.

Pour = 7, contre = 0, abstention = 1.

2 a) Règlements de la section 503 à STC

La secrétaire enverra au comité les Règlements de la section locale 503 à STC pour examen avant la prochaine réunion.

Suivi : D. Martin

3. Comité d'audit – les membres devraient-ils être élus?

S. Mullen signale qu'il communiquera avec R. Brockington pour lui demander de préparer un document explicatif ou de venir en personne à la prochaine réunion pour expliquer en détail pourquoi il veut que les membres du Comité d'audit et du Comité des candidatures et des résolutions soient élus. Ce sera le premier point à l'ordre du jour. On demande s'il existe des attributions pour le Comité d'audit. Il n'y a actuellement pas d'attributions et nous devrions vérifier auprès de l'ancien président.

Suivi : S. Mullen communiquera avec R. Brockington.

4. Article 19 – Destitution

L'avis juridique sur la confidentialité des enquêtes est examiné. Chaque enquête devrait faire l'objet d'un examen au cas par cas. Seuls certains détails d'une enquête peuvent être rendus publics et les autres aspects doivent demeurer confidentiels.

Suivi : S. Mullen révisera le brouillon pour la prochaine réunion.

5. Politique sur les contributions au CEN

Cette question a été soumise au CEN, où il y a eu consensus sur les options 1 et 2.

Suivi : D. Martin supprimera l'option 3 et soumettra de nouveau la politique au CEN pour approbation.

6. Résolutions ayant des incidences financières

Suivi : S. Mullen intégrera les contributions du CEN et reviendra à la prochaine réunion avec un document mis à jour.

7. Cadre de Règlements des sections locales

Le travail se poursuit sur le cadre. Un feuillet explicatif/d'instructions accompagnera le cadre.

8. Levée de la séance

La séance est levée à 19 h 15.